



**Selectionnez votre zone**



**L'association pour le droit de mourir dans la dignité s'installe à Digne – 10 mai 2010**



Dans les Alpes de Haute Provence, l'association qui milite pour le droit de mourir dans la dignité à ouvert une antenne. L'ADMD, qui fête ses 30 ans d'existence cette année, compte près de 48 000 adhérents en France. Et dans le 04, 175 personnes ont déjà rejoint la délégation dignoise. En 2005, la loi Léonetti autorisait un médecin à prendre en compte les volontés exprimées, par écrit, d'un patient souhaitant mourir dans la dignité.

Le droit de mourir dans la dignité est l'un des combats de la députée UMP des Hautes-Alpes, Henriette Martinez. Elle a d'ailleurs déposé depuis 2004 plusieurs propositions de loi pour le choix d'une mort douce.

Pour plus de renseignements sur l'ADMD, vous pouvez contacter la nouvelle antenne des Alpes de Haute-Provence au 04 86 89 82 11. Et puis le site internet. [www.admd.net](http://www.admd.net)